Leone Gazziero

Projet de recherche

(Bourse Fernand Braudel - IFER / contingent Labex Hastec)

« *Roberti Grosseteste quod fertur Commentarium in Sophisticos elenchos*. Edition, traduction française et étude historique et doctrinale d'un témoin méconnu de la tradition latine des *Réfutations sophistiques* d'Aristote »

PRESENTATION DU PROJET « *ROBERTI GROSSETESTE QUOD FERTUR etc.* »

« A standard procedure for proving the superiority of a new theory to an old one is to show that "unreasonable arguments" (παραλογισμοί) known to be constructible and not soluble within the framework of the old theory present an obstacle no longer. And a standard procedure for attacking the new theory consists in demonstrating either that it does not neutralize all the old paralogisms or that it gives rise to some new ones » (Sten EBBESEN) [1].

« I know of nothing, in my education, to which I think myself more indebted for whatever capacity of thinking I have attained : the first intellectual operation in which I arrived at any skill was dissecting a bad argument and finding in what part the fallacy lays. I am persuaded that nothing, in modern education, tends so much when properly used, to form exact thinkers, who attach a definite meaning to words and propositions, and are not imposed on by vague, loose, or ambiguous terms. It is also a study peculiarly adapted to an early stage in the education of students in philosophy, since it does not presuppose the slow process of acquiring by experience and reflection, valuable thoughts of their own. They may become capable of seeing through confused and self-contradictory thinking before their own thinking powers are much advanced and nothing can more aid development by cleaning the path of the thinker from the mists of vague and sophistical language » (John Stuart MILL) [2].

Chacune à sa façon, ces deux remarques reflètent – l'une au niveau de la recherche historiographique la plus avancée, l'autre au niveau de l'expérience d'une personnalité d'exception – deux des raisons pour lesquelles la *critique aristotélicienne de la raison sophistique* joue depuis toujours un rôle décisif dans la réflexion des philosophes de la tradition issue du génie grec. Si par sa vocation et son histoire la philosophie est avant tout et pour l'essentiel une pratique de discours indissociablement liée à la production d'arguments et à leur vérification [3], l'un de ses enjeux les plus décisifs tient à la définition des critères qui permettent de départager *bons* et *mauvais* arguments.

Tel est précisément le but que les *Réfutations sophistiques* d'Aristote poursuivent de manière tout à la fois thématique et méthodique : les défauts de raisonnement sont répertoriés et organisés au moyen d'une taxinomie qui demeure encore aujourd'hui la plus cohérente et la plus largement utilisée [4], puis chaque famille de paralogismes fait l'objet d'une étude approfondie à grand renfort d'exemples qui n'ont rien perdu de leur vivacité et intérêt.

---

(1) EBBESEN [7], p. 1.

(2) MILL [23], p. 22 (cf. p. 23).

(3) Nous avons étudié l'évolution récente de cette pratique et dénoncé certaines de ses dérives dans GAZZIERO [19] (*cf.* notamment p. 83-139).

(4) HAMBLIN [20], p. 9 résume ainsi la fortune de la typologie aristotélicienne : « There is hardly a subject that dies harder or has changed so little over the years. After two millennia of active study of logic and, in particular, after over half of that most iconoclastic of centuries, the twentieth A.D., we still find fallacies classified, presented and studied in much the same old way. Aristotle's principal list of thirteen types of fallacy in his *Sophistical Refutations* still appears in many modern textbooks of logic ; and though there have been many proposals for reform, none has met more than temporary acceptance ». *Cf.*, plus récemment, SCHREIBER [33], p. XIII-XV.

L'époque qui, plus que tout autre, a fait de l'étude des arguments fallacieux l'un des axes de sa réflexion est sans doute le Moyen Age latin. Au cours de la seconde moitié du XIIe siècle et tout le long du XIIIe, la littérature apparentée aux *Sophistici elenchi* s'est développée au point de s'imposer comme l'un des corpus les plus riches de l'Aristotélisme latin. L'un des plus novateurs aussi, dans la mesure où l'on a pu reconnaître dans les commentaires au traité d'Aristote l'un des principaux facteurs, peut-être bien le plus important, dans la genèse de la logique terministe, autant dire de la logique que les maîtres latins eux-mêmes désignaient sous l'intitulé de *logica modernorum* [5]. C'est sous la pression des problèmes soulevés par l'exégèse des *Réfutations sophistiques* que les puissants outils de la théorie des propriétés des termes (dont le plus original demeure la notion de *suppositio*) ont été mis au point et exploités pour la première fois pour être transposés et systématiquement organisés ensuite dans les traités summulistes comme les *Tractatus* de Pierre d'Espagne [6], les *Introductiones* de Guillaume de Sherwood [7] ou la *Summa* de Lambert d'Auxerre (Lagny) [8].

Notre projet vise à mettre à la disposition d'un public idéalement très large – les médiévistes, au tout premier chef, mais également les historiens de la logique et, plus en général, tout lecteur intéressé par la théorie et la pratique du discours argumenté – une pièce majeure de ce corpus : le commentaire complet aux *Réfutations sophistiques* d'Aristote, préservé dans un seul manuscrit, d'origine oxonienne, dont la paternité est controversée mais qui pourrait bien être l'œuvre de Robert Grosseteste, l'une des figures les plus emblématique du Moyen Age latin.

Notre premier objectif sera de produire une édition scientifique du texte, notre second objectif sera de le traduire et le commenter cursivement. Le problème majeur qu'il nous incombera de résoudre est, bien entendu, celui de son attribution. Problème qui présuppose cependant que l'on ait atteint au préalable les autres objectifs afin de procéder à des tests concluants (d'ordre stylométrique et doctrinal) visant à déterminer sa paternité.

Quoi qu'il en soit de l'issue finale de cette investigation, qui pourrait bien aboutir à la restitution d'une œuvre longtemps négligée au corpus philosophique de Robert Grosseteste, l'édition, la traduction et le commentaire de l'œuvre elle-même rendra accessible pour la première fois un document important de la tradition de l'Aristotélisme latin et un témoin chronologiquement et littérairement très significatif de son évolution.

1. La posterite latine des *Refutations sophistiques* d'Aristote

Le Moyen Age latin n'a découvert ou redécouvert les *Sophistici elenchi* qu'à l'époque de Pierre Abélard, Thierry de Chartres et Adam de Balsham, soit au cours de la première moitié du XIIe siècle :

- Le maître du Pallet a pu se faire une idée assez précise de son contenu pour s'étonner de l'absence de paralogismes liés à la synonymie, annoncés pourtant par Boèce dans son deuxième commentaire au *Peri hermeneias* [9], et pour renvoyer ponctuellement à la distinction entre sophismes *secundum locutionem* et *extra locutionem* ainsi qu'à l'exposé aristotélicien des sophismes liés à la composition et à la division [10].

- D'après les témoignages recueillis par Karen Margareta Fredborg, le compilateur de l'*Eptateucon* aurait non seulement intégré le traité à sa bibliothèque des sept arts libéraux, mais il pourrait être aussi son premier commentateur latin [11].

(5) C'est le célèbre diagnostique du grand interprète de la « logique des modernes » (cf. de Rijk [32], I, p. 22), très largement confirmé par les sources qu'il a lui-même éditées.

(6) *Petri hispani portugalensis tractatus*, L.M. de Rijk (éd.), *Peter of Spain (Petrus Hispanus Portugalensis).* Tractatus *called afterwards* Summule logicales, Assen, Van Gorcum, 1972, VIII.

(7) *Introductiones magistri Guillelmi de Shyrewode in logicam*, H. Brands et C. Kann (éd.), Hamburg, F. Meiner, 1995, VI.

(8) *Summa Lamberti*, F. Alessio (éd.), Firenze, La Nuova Italia, 1971, VII.

(9) *Petri Abaelardi Glossae super Peri hermeneias*, K. Jacobi et C. Strub (éd.), Turnhout, Brepols, 2010, 202.482-487 ; cf. *Anonymi in Aristotelis Peri hermeneias*, L.M. de Rijk (éd.), *Logica Modernorum*, Assen, Van Gorcum, 1962, I, 620.27.

(10) *Petri Abaelardi Glossae super Peri hermeneias*, 200.449 - 201.460 et 401.250-264.

(11) Fredborg [18], p. 35-36.

- Comme l'a suggéré Lorenzo MINIO-PALUELLO, le maître du Petit Pont se serait inspiré des *Sophistici elenchi* dans son *Ars disserendi* en leur empruntant certaines tournures de son prologue et des sections consacrées à l'art sophistique [12].

Le traité a connu alors un succès immédiat et durable ; plus précoce et plus significatif, en tout cas, que celui des autres pièces du nouvel Aristote, comme en témoigne l'ancienneté ainsi que le grand nombre de commentaires dont il a fait l'objet dès le XIIe siècle et tout au long du XIIIe et XIVe siècle.

2. L'ETUDE DE LA TRADITION LATINE DES *REFUTATIONS SOPHISTIQUES* D'ARISTOTE : UN BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Au cours des dernières décennies, cette vaste littérature a fait l'objet d'une attention considérable :

- le corpus afférant a été répertorié et décrit [13],
- un certain nombre de sources ont été éditées [14],
- leur évolution historique et leur intérêt doctrinal ont été au cœur d'un riche débat [15].

Notre connaissance demeure toutefois encore relativement lacunaire : une partie tout sauf négligeable des commentaires de la tradition médiévale est à ce jour inédite et, par conséquent, largement sous-exploitée par les historiens de la philosophie médiévale.

3. UN TEMOIN MECONNU DE LA TRADITION LATINE : LE COMMENTAIRE DE ROBERT GROSSETESTE (*QUOD FERTUR*) AUX *REFUTATIONS SOPHISTIQUES* D'ARISTOTE

Parmi les lacunes dont souffre notre information il convient de mentionner – en premier lieu et tout en haut de la liste des *desiderata* de la recherche – le commentaire préservé dans le seul manuscrit Oxford Merton College 280 [16], où la même main qui a copié le texte l'attribue, dans le colophon, à Robert Grosseteste [17]. Il s'agit d'un traité qui nous a été transmis dans sa totalité, il couvre de plus l'ensemble des *Sophistici elenchi* d'Aristote. Son extension, le nombre élevé de lemmes qu'il analyse ainsi que les fréquentes *dubitationes* qui scandent son interprétation, en font un témoin d'une grande valeur et – une fois édité et étudié – un ajout de toute première importance à notre base documentaire. Son intérêt tient, entre

(12) MINIO-PALUELLO [27] p. 136-140.

(13) Pour un survol de la tradition des commentateurs dans son ensemble, *cf.* les recensement de C.H. LOHR [22a-h]. Pour les *Réfutations sophistiques*, *cf.* DE RIJK [32] ; EBBESEN [7], [9], p. 1-22 ainsi que – et surtout – [13a] p. 129-147 et [17] (inédit, que j'ai pu consulter grâce à la générosité de l'auteur).

14. Les éditions avant 1998 sont répertoriées dans EBBESEN ([13b], [14a] and [14b]). Depuis, un certain nombre d'édition a vu le jour : *ANONYMI MAZARINEI Quaestiones super librum Elenchorum*, S. Ebbesen (éd.), « Anthony, Albert, Anonymus mazarineus and Anonymus Pragensis on the *Elenchi* », *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale*, 11, 2000, p. 271-295 ; *GUALTHIERI BURLEI Quaestiones super Sophisticos elenchos*, M. von Perger (éd.), « Walter Burley's *Quaestiones libri Elenchorum* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, 74, 2003, p. 168-237 (questions 1-3 and 13-18) et S. Ebbesen (éd.), « Burley on Equivocation in his Companion to a *Tractatus Fallaciarum* and in his Questions on the *Elenchi* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, 74, 2003, p. 158-196 (questions 4-12), édition revue dans *Gualthieri Burlei Quaestiones super Sophisticos elenchos*, S. Ebbesen, « Gualterus Burleus. *Quaestiones super Sophisticos Elenchos 4-12*. A revised edition », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, 76, 2005, p. 241-282] ; *Gualthieri Burlei super Tractatum fallaciarum*, S. Ebbesen (ed.), *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin*, 74, 2003, p. 197-207 (édition partielle) ; *Ioannis Duns Scoti Quaestiones super librum Elenchorum Aristotelis*, R. Andrews, O. Bychnov, S. Ebbesen, G. Etzkorn, G. Gal, R. Green, T. Noone, R. Plevano et A. Traver (ed.), Washington, St Bonaventure University, San Bonaventure, 2004 ; *Anonymi pragensis Quaestiones super Aristotelis Sophisticos elenchos*, D. Murè (ed.), http://padis.uniroma1.it/getfile.py?recid=707] (on line depuis juin 2009).

15. Parmi les travaux qui ont donné une impulsion décisive à l'étude de l'histoire médiévale des *Réfutations sophistiques*, il est impératif de mentionner MINIO-PALUELLO [24], [25], [26], [28] et [29] (rassemblés dans MINIO-PALUELLO [30]). En plus de sa somme (EBBESEN [7]) et des essais repris dans [16a] et [16b], EBBESEN [6], [8], [9], [11], [12], [13a], [15] and [17] constituent la reconnaissance la plus complète et la mieux articulée des différentes étapes de cette histoire.

(16) Les descriptions antérieures (COXE [3], I, p. 110-11 ; BAUR [1], p. 16 et p. 30-31 ; POWICKE [31], p. 115-116), ont été complétées et corrigées par R.M. THOMSON [35], p. 219, dont la notice tient compte de la repagination récente du manuscrit.

(17) « Explicit tractatus super librum Elenchorum datus a magistro Roberto Grostest [ici s'achève le traité que Maître Robert Grosseteste a consacré aux *Réfutations sophistiques*] » lit-on en 37V (35V de la nouvelle pagination), suivi de « de Lyncolnia », peut-être le fait d'une main différente.

autres, au fait que son attribution est loin de faire l'unanimité. Si elle a été traditionnellement acceptée [18], SOUTHERN [34], p. 31 l'a, en revanche, rejetée en lui reprochant de ne pas présenter des « familiar mannerisms » du Grosseteste et de ne révéler pas grand-chose de sa personnalité d'auteur (« tell nothing about him »). On conviendra que ces remarques quelque peu impressionnistes ne sont pas exactement de *knock-down arguments*. Si on leur ajoute cependant les doutes plus ponctuels que LEWRY [21], p. 405 soulevait à la même époque (la présence notamment de deux exemples qui pourraient suggérer une autre provenance géographique, parisienne en l'occurrence, des matériaux en question), on comprend que les spécialistes regardent ce texte avec une certaine méfiance [19].

Aussi longtemps cependant qu'une édition de l'ensemble du commentaire n'aura pas vu le jour, il est tout à fait prématuré de trancher la question, d'autant plus que les sondages ponctuels, comme celui que nous avons effectués, révèlent un texte dont les vues sont toujours plausibles et parfois très sophistiquées.

Tel est le cas du prologue, qui aborde de manière remarquablement articulée la question de la place des *Sophistici elenchi* au sein de l'*Organon* d'Aristote. L'auteur discute longuement ses rapports avec les *Topiques* et fait preuve d'une grande finesse dans sa façon de faire ressortir la parenté et l'antagonisme entre dialectique et sophistique [20].

Tel est surtout le cas de la section consacrée à l'argument dit du « Troisième homme », que nous allons présenter de suite à titre d'échantillon du travail philologique et philosophique que nous allons accomplir.

4. ECHANTILLON D'EDITION

Nous reportons de suite un extrait du folio 31v, colonnes a et b (29va-29vb de la nouvelle pagination), où le célèbre argument du « Troisième homme » fait l'objet d'un long développement. Une reproduction photomécanique du manuscrit permettra d'apprécier le bon état du support et les difficultés de son écriture (pour le passage en question, une main anglaise que l'on peut dater aux alentours de la moitié du XIVe siècle) :

[Oxford, Merton College 280, 31va]

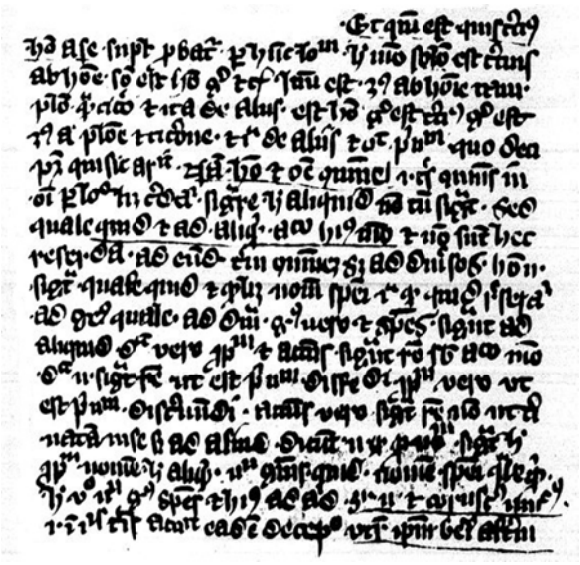

Notes : 1. Socrates] solutio *a.c.* 2. Platone] Plato O. 3. Cicerone] Cicero O. 4. et O] vel *transtulit Boethius* ἢ (22, 178b 38). 5. huiusmodi] huius modo O.

[Oxford, Merton College 280, 31va]

« Et quoniam est quis tertius homo a se ». Sumptum probatur per hunc syllogismum hoc modo : « Socrates [1] est tertius ab homine ; Socrates est homo ; ergo, etc. ». Item, est tertius ab homine tam Platone [2] quam Cicerone [3] et ita de aliis. Est homo, ergo est tertius, ergo est tertius a Platone et Cicerone et ita de aliis. Et ostendit principium quo decipitur qui sic arguit : « nam homo et omne commune », id est terminus communis in omni paralogismo, licet credatur significare hoc aliquid, non tamen significat « sed quale quid et [4] ad aliquid aliquo <modo vel> huiusmodi [5] <quid> » et non sunt haec referenda ad eundem terminum communem, sed ad diversos. « Homo » enim significat quale quid et quodlibet nomen speciei, ita quod quid referatur ad genus, quale ad differentiam. Genus vero et species significant ad aliquid, differentia vero proprium et accidens significat rem sub aliquo modo. Differentia enim significat rem ut est principium differendi, proprium vero ut est principium discernendi. Accidens vero significat rem non ut terminatam in se sed ad aliud. Dicunt enim quod pronomen significat hoc, proprium nomen hoc aliquid, nomen generis quid, nomen speciei quale quid. Hoc vero nomen « genus », « species » et huiusmodi ad aliquid. « Similiter enim et Coriscus musicus », id est in istis terminis accidit eadem deceptio. « Utrum ipsum vel alterum »

(18) S.H. THOMSON, [36], p. 81-82 ; CALLUS [2], p. 12 ; CROMBIE [4], p. 46-47 ; EBBESEN [5], p. 4-5.

(19) *Cf.* EBBESEN [10], p. 7.

(20) Cf. *ROBERTI GROSSETESTE quod fertur commentarium in sophisticos elenchos* : Oxford Merton College 280, 3r-4v (1r-2v de la nouvelle pagination).

[Oxford, Merton College 280, 31vb]

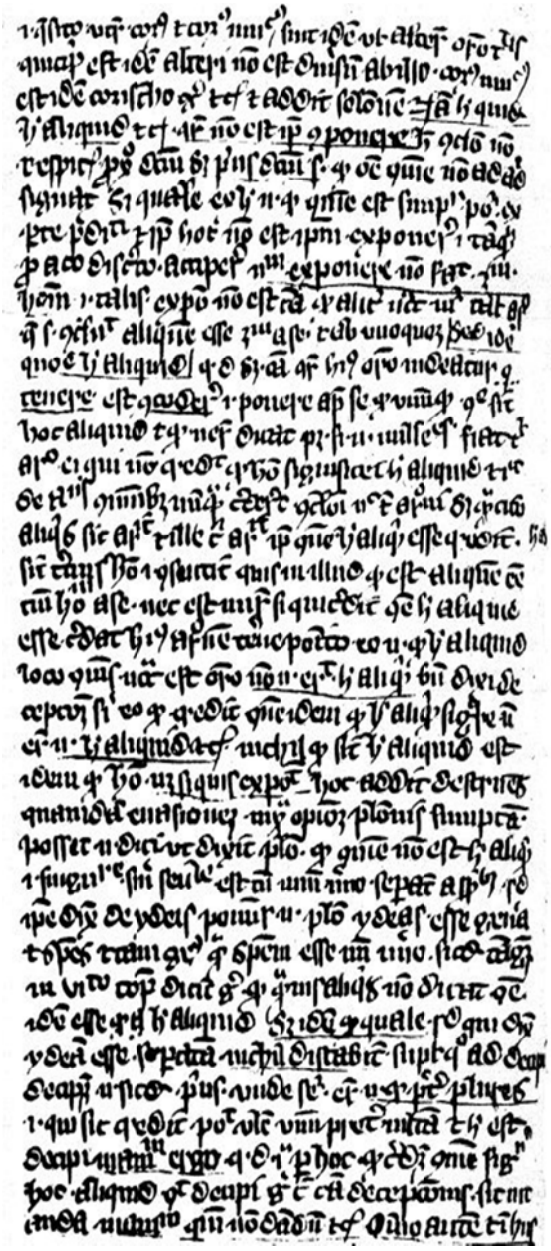

Notes : 1. EXPONERE] COMPONERE O. 2. hoc] ad O. 3. unumquodque] unum quod O. 4. NEQUE] NEC O. 5. EXPOSITUM] EXPONIT O. 6. posuit] ponuntur O. 7. Cf. *Top.*, VI, 6, 143b 29-32.

[Oxford, Merton College 280, 31vb]

id est quaesito utrum Coriscus et Coriscus musicus sint idem vel alterum. Oratio talis : quicquid est idem alteri non est diversum ab illo. Coriscus musicus est idem Corisco, ergo etc. Et addit solutionem : « nam hoc quidem hoc aliquid » etc. « Quare non est ipsum exponere[1] », haec conclusio non respicit proximo dictum sed prius dictum, scilicet quod omne commune non hoc[2] aliquid significat sed quale. Ex hoc enim quod commune est simpliciter ponitur ex parte praedicati, et propter hoc non est ipsum exponere, et tamquam pro aliquo discreto accipere. « Verum exponere non facit tertium hominem », id est talis expositio non est causa quod alicui vera videtur talis argumentatio, quae scilicet concludit aliquem esse tertium a se et ab unoquoque. « Sed idem quod hoc aliquid », quasi diceret : sed causa quare huiusmodi oratio videatur [[concludere]] tenere est concedere, id est ponere apud se, quod unumquodque[3] commune sit hoc aliquid. Et quod verum dicat patet si enim millies fiat talis argumentatio ei qui non credit quod homo significet hoc aliquid et ita de aliis communibus, nunquam crederet conclusioni nec etiam argumentationi. Sed quam cito aliquis sic arguit et ille cui arguit ipsum commune hoc aliquid esse credit, fit tertius homo, id est consentit quis in illud quod est aliquem esse tertium hominem a se. Nec est mirum si qui credit commune hoc aliquid esse credat huiusmodi argumentationem tenere. Posito eo enim quod <est> hoc aliquid loco communis, necessaria est oratio. « Non enim erit hoc aliquid », bene dixi deceptionem fieri eo quod creditur commune idem quod hoc aliquid significare. « Non erit enim hoc aliquid etc. », nihil quod sit hoc aliquid est idem quod homo. « Neque[4] si quis expositum[5] », hoc addit <ad> destruendum quandam evasionem iuxta opinionem Platonis sumptam. Posset enim dici, ut dixit Plato, quod commune non est hoc aliquid, id est singulare sive sensibile ; est tamen unum numero et separatum a sensibilibus sicut ipse dixit de ideis. Posuit[6] enim Plato ideas esse genera et species et tam genus quam speciem esse unum numero sicut tangitur in sexto *Topicorum*[7]. Dicit ergo quod, quamvis aliquis non dicat commune idem esse quod hoc aliquid « Sed idem quod quale » sicut qui dixit ideam esse separatam, « nihil distabit », supple quoad decipi. Decipitur enim sicut prius ; unde sequitur « erit enim quod praeter plures », id est qui sic credit ponit universale unum praeter multa et hoc est decipi. « Manifestum ergo », quasi diceret : ita per hoc quod creditur commune significare hoc aliquid contingit decipi. Igitur, cum causa deceptionis sit vitanda, « manifestum quoniam non dandum, etc. ».

5. INTERET PHILOSOPHIQUE DU TEXTE

Chose assez rare pour qu'elle mérite d'être signalée, la discussion que l'auteur consacre à l'argument dit du « Troisiéme homme » s'illustre par une appréciation très exacte à la fois de la relative innocuité de l'argument et de sa portée anti-platonicienne.

Le « Troisième homme », nous lisons à hauteur de la colonne 31Vb (29Vb de la nouvelle pagination), est impuissant contre celui qui ne croit pas que ce qui est commun existe comme une entité séparée : « causa quare huiusmodi oratio videatur [[concludere]] tenere est concedere, id est ponere apud se, quod unumquodque commune sit hoc aliquid ; et quod verum dicat patet si enim millies fiat talis argumentatio ei

qui non credit quod homo significet hoc aliquid et ita de aliis communibus, nunquam crederet conclusioni nec etiam argumentationi [la raison pour laquelle un discours ainsi fait semble se tenir est que l'on accorde, c'est-à-dire que l'on accepte soi-même, que tout ce qui est commun soit un ceci. Or, qu'Aristote dise vrai, voilà qui s'ensuit à l'évidence de ce que, même si un tel argument était répété mille fois, quelqu'un qui ne croit pas que l'homme et les autres déterminations communs signifient un ceci, ne se laisserait jamais persuader ni par sa conclusion, ni par sa façon d'argumenter] ».

En revanche, il s'avère autrement fâcheux et même inéluctable pour celui qui fait du prédicat commun quelque chose de séparé, comme on lit un peu plus loin, toujours à hauteur de la colonne 31Vb (29Vb de la nouvelle pagination) : « sed quam cito aliquis sic arguit et ille cui arguit ipsum commune hoc aliquid esse credit fit tertius homo […] ; nec est mirum si qui credit commune hoc aliquid esse credat huiusmodi argumentationem tenere. […]. "NEQUE SI QUIS EXPOSITUM" : hoc addit <ad> destruendum quandam evasionem iuxta opinionem Platonis sumptam. Posset enim dici, ut dixit Plato, quod commune non est hoc aliquid, id est singulare sive sensibile ; est tamen unum numero et separatum a sensibilibus sicut ipse dixit de ideis [mais dès que quelqu'un argumente de cette manière contre quelqu'un qui croit que l'homme commun est un ceci, alors le troisième homme s'ensuivra (…) ; et il n'y a pas de quoi s'étonner si quelqu'un qui croit que le commun est un ceci croit aussi qu'un tel argument se tienne. (…). "NEQUE SI QUIS EXPOSITUM" (179a 5) : il ajoute cela dans le but de neutraliser un tentative d'esquiver l'argument qui s'inspirerait de la doctrine de Platon. Il serait en effet possible de dire, comme l'a fait Platon, que le commun n'est pas un ceci, c'est-à-dire un particulier sensible ; il est cependant quelque chose de numériquement un et de séparé des sensible comme ce même Platon l'a affirmé des Idées] ».

Compte tenu du fait que l'état du corpus de l'Aristote latin au moment où cette interprétation se met en place est – sinon déficitaire – du moins amputé des lumières que lui apporte la tradition aristotélicienne, lumières en l'occurrence d'autant plus indispensables que – comme on sait – c'est dans l'après-coup de cette tradition que l'argument dit du « Troisième homme » nous est livré, il n'y a pas de doute que l'auteur du commentaire a fait preuve d'une exceptionnelle justesse exégétique pour relever l'ambivalence d'un argument dont Aristote tantôt dénonce le caractère fallacieux (comme dans ce passage des *Sophistici elenchi*), tantôt fait usage pour faire échec à l'hypothèse platonicienne des Idées (comme dans le réquisitoire qu'on peut lire, à quelques variations mineures près, dans les livres A et M des *Métaphysiques*).

6. RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL DU PROJET

6.1 RAPPORTS NOUES AVEC LE LABORATOIRE D'ACCUEIL

Une partie considérable des recherches décrites dans ce projet sont le fait de rapports de collaboration scientifique d'ores et déjà en place avec des membres du « Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes » (UMR8584) [21], qui a accepté de l'accueillir et de m'assister dans les différentes étapes de sa réalisation. Ces recherches s'inscrivent notamment dans l'un des axes de recherches prioritaires du Laboratoire d'excellence HASTEC (Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances) sur le contingent duquel ce projet postule son financement. Il s'agit du programme collaboratif n°5 : le commentaire (COMMENT-R) [22], que dirige M Martin MORARD et dont la finalité – « approfondir et renouveler l'étude des commentaires et de l'acte de commenter » – sera servie par le projet, notamment pour ce qui est de son premier et de son deuxième objectif, à savoir « nourrir le corpus des commentaires connus par de nouvelles éditions de commentaires en langues originales » de même que « produire des traductions scientifiquement élaborées et

(21) Avec M Alain DE LIBERA en particulier, qui a dirigé mes recherches sur le corpus du « Troisième homme » médiéval ainsi que mes précédents travaux d'édition de textes, notamment ceux issus de la littérature des *sophismata*. Mais également avec M Philippe HOFFMANN, qui dirige le volet ancien de mes recherches sur l'histoire de l'argument, notamment chez les commentateurs néoplatoniciens au *Parménide* de Platon et aux *Métaphysiques* d'Aristote.

(22) http://www.labex-hesam.eu/fr/13-hastec-presentation.

commentées de ces textes édités, ainsi rendus plus accessibles aux lecteurs contemporains et au public universitaire » [23].

6.2 AUTRES CONTACTS PRIS EN VUE DE LA REALISATION DU PROJET.

Depuis sa conception, ce projet a bénéficié du conseil et du soutien de M Sten EBBESEN, qui le premier a attiré mon attention sur son importance. Sten EBBESEN demeurera d'ailleurs l'un de ses interlocuteurs privilégiés.

Un deuxième contact, essentiel pour la réalisation du projet, a été pris auprès de Mme Julia WALWORTH, conservatrice à la Bibliothèque du Merton College où le manuscrit à éditer est conservé. Mme WALWORTH a d'ores et déjà accepté de faciliter autant que possible la logistique de l'indispensable séjour de vérification par lequel s'achèvera le travail d'édition à proprement parler.

(23) http://www.labex-hesam.eu/images/labex/Hastec/Documents/Progr-collaboratifs/programme%20collaboratif%205.pdf.